Calais : les six migrants condamnés à un mois de prison, les deux no border français à 300 euros d'amende

23/02/2016 à 13h09



Huit manifestants, dont six migrants, sont jugés, ce lundi, à partir de 14h au tribunal de Boulogne-sur-Mer, pour être montés sur un ferry dans le port de Calais en forçant un barrage. A l'origine de cet incident, une manifestation de migrants, de militants et de sympathisants venus de plusieurs pays européens qui avait conduit au blocage du port de Calais pendant trois heures, le 23 janvier 2016.

(…) 20minutes.fr